

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par **Maître** ADAMOU HAROUNA DAOUDA, notaire à Niamey, il a été constitué le 21/07/2016 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale : IRRI-PLUS

Forme Juridique : SARL

Objet : La société a pour objet :

- ✓ La fourniture d'intrants agricoles, de matériels d'irrigation, d'équipements agricoles, ainsi que leur commercialisation ;
- ✓ L'intermédiation, la représentation d'une société tierce, l'import-export ;
- ✓ Les travaux d'électricité bâtiment, d'équipements solaires, la maintenance industrielle, l'installation d'équipements de plomberie sanitaire et autres canalisations, d'intégration de solutions technologiques ainsi que leur commercialisation ;
- ✓ Les études et conseils dans le domaine agricole, électrique et assimilé ;

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes, pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siège social : Niamey ; Quartier Yantala, Rue YN 189, Porte 2878 ; Tél. +227 92942140, (République du Niger).

Capital social : 1.000.000 FCFA.

Gérant : Monsieur Issa ABDOU MAIGA.

Durée : 99 ans à compter du 21/07/2016

Dépôt légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2016-B-1993** du 21/07/2016.